

BOUGNON INFO SPÉCIAL

Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Novembre 2015

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Section des Anciens Combattants : AUXON - FLAGY - BOUGNON

FLAGY : 10 h 00, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie.

AUXON : 10 h 45, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie.

BOUGNON : 11 h 30, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie au côté de la municipalité.

La population de Bougnon et les enfants des écoles du R.P.I. AUXON-BOUGNON sont invités avec leurs enseignantes, à participer à cette cérémonie.

Les personnes participant à cette manifestation, sont invitées au pot offert par la commune de BOUGNON.

AFFOUAGE

Attention, n'oubliez pas de tourner la page !!!!



AFFOUAGE 2015-2016

Selon les modalités définies par le Conseil Municipal pour la saison d'affouage 2015-2016 comme suit :

- Le tarif de l'affouage sera établi en fonction du nombre d'affouagistes,
- L'affouage est partagé par foyer,
- Chaque foyer a droit à une part d'affouage,
- L'attribution du lot se fera par tirage au sort,
- Le lot ne sera délivré qu'après paiement du montant au percepteur,
- Les inscriptions en Mairie se dérouleront du **10 novembre au 26 novembre 2015**,
- Lors de l'inscription, les affouagistes devront se munir d'une copie de leur **attestation d'assurance responsabilité civile**,
- Un extrait du règlement d'affouage vous sera distribué,
- Les garants sont : Mr Philippe RENAUDIN
Mr Bernard GROSHENRY
Mr Fabrice MIGNOT

Bon de réservation

M ou Mme -----

souhaite réserver un affouage 2015/2016, situé dans les coupes 7, 8, 9 et 15

Délai d'abattage le 15 avril 2016, de vidange le 30 septembre 2016

Passé ce délai, le bois revient en totalité à la commune.

Fait à Bougnon, le ----- 2015

Signature